



Evolve ETFs

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Au 30 juin 2019

États financiers intermédiaires (non audités)

Table des matières

État de la situation financière (non audité).....	1
État du résultat global (non audité).....	2
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)	3
État des flux de trésorerie (non audité).....	4
Inventaire du portefeuille (non audité)	5
Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds	7
Notes afférentes aux états financiers (non audités)	10

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

État de la situation financière (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)	31 décembre 2018 (\$)
Aux (note 1)		
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	240 450 702	220 994 700
Trésorerie	3 866 125	5 738 758
Montants à recevoir pour les placements vendus	163 162	-
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	606 531	460 631
	245 086 520	227 194 089
Passif		
Passifs courants		
Montants à payer pour les placements achetés	552 666	-
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	1 031 511	885 500
Charges à payer	214 387	191 464
	1 798 564	1 076 964
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	243 287 956	226 117 125
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts non couvertes	243 286 479	226 117 125
Parts non couvertes de catégorie A	1 458	-
Parts non couvertes de catégorie F	19	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts non couvertes	16,51	17,87
Parts non couvertes de catégorie A	19,02	-
Parts non couvertes de catégorie F	19,22	-

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Evolve Funds Group Inc., gestionnaire et fiduciaire :



Raj Lala
Chef de la direction et administrateur



Elliot Johnson
Chef de l'exploitation, chef des placements et administrateur

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

État du résultat global (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)	30 juin 2018 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Produits		
Produits d'intérêts aux fins de distribution	-	1
Revenu de dividende	6 768 423	986 745
Variations de la juste valeur des placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée)	(4 171 527)	(7 951)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(15 258 394)	(730 016)
Total des produits (pertes)	(12 661 498)	248 779
Charges		
Frais de gestion (note 4)	905 460	150 320
Frais d'administration (note 4)	208 945	34 689
Coûts de transaction (note 2)	192 792	62 230
Total des charges d'exploitation	1 307 197	247 239
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(13 968 695)	1 540
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts non couvertes	(13 968 632)	1 540
Parts non couvertes de catégorie A	(62)	-
Parts non couvertes de catégorie F	(1)	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part		
Parts non couvertes	(0,99)	0,00
Parts non couvertes de catégorie A	(1,19)	-
Parts non couvertes de catégorie F	(0,78)	-

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)	30 juin 2018 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période		
Parts non couvertes	226 117 125	6 708 228
Parts non couvertes de catégorie A	-	-
Parts non couvertes de catégorie F	-	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	226 117 125	6 708 228
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation		
Parts non couvertes	(13 968 632)	1 540
Parts non couvertes de catégorie A	(62)	-
Parts non couvertes de catégorie F	(1)	-
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement		
Parts non couvertes	(6 040 006)	(866 250)
Parts non couvertes de catégorie A	(11)	-
	(6 040 017)	(866 250)
Opérations sur les parts rachetables		
Produit à la vente de parts rachetables		
Parts non couvertes	59 705 715	68 707 097
Parts non couvertes de catégorie A	1 520	-
Parts non couvertes de catégorie F	20	-
	59 707 255	68 707 097
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Parts non couvertes de catégorie A	11	-
	11	-
Rachat de parts		
Parts non couvertes	(22 527 723)	-
	(22 527 723)	-
Augmentation (diminution) nette au titre des opérations sur parts rachetables	37 179 543	68 707 097
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	17 170 831	67 842 387
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période		
Parts non couvertes	243 286 479	74 550 615
Parts non couvertes de catégorie A	1 458	-
Parts non couvertes de catégorie F	19	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	243 287 956	74 550 615

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

État des flux de trésorerie (non audité)

(en dollars canadiens, sauf le nombre de parts)

	30 juin 2019 (\$)	30 juin 2018 (\$)
Pour les périodes closes les (note 1)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	(13 968 695)	1 540
Ajustements :		
(Profit réalisé) perte réalisée sur les placements	4 171 527	7 951
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	15 258 394	730 016
Acquisition de placements et de dérivés ²	(57 739 515)	(9 631 819)
Produit à la vente et à l'échéance de placements et de dérivés ²	53 976 975	6 798 112
(Augmentation) diminution des Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(145 900)	(128 221)
Augmentation (diminution) des charges à payer	22 923	74 736
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	1 575 709	(2 147 685)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts, déduction faite des distributions réinvesties	(5 893 995)	(866 250)
Produit de la vente de parts ²	3 451 555	3 446 173
Paiements pour le rachat de parts ²	(1 005 902)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(3 448 342)	2 579 923
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(1 872 633)	432 238
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	5 738 758	51 884
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	3 866 125	484 122
Informations supplémentaires¹		
Intérêts reçus, nets des retenues d'impôt étranger	-	1
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt étranger	6 622 523	858 524

1 Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

2 Compte non tenu des transactions en nature, le cas échéant

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2019

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Services de communication (7,6 %)			
100 382	BCE Inc., actions privilégiées, 2,95 %, série AK	1 714 963	1 364 191
206 772	BCE Inc., actions privilégiées, série AA	3 796 056	3 184 289
351 558	BCE Inc., actions privilégiées, série AG	6 323 412	4 921 812
371 631	BCE INC., actions privilégiées, série AI	6 781 652	5 187 969
253 777	BCE Inc., actions privilégiées, série R	3 820 976	3 941 157
		22 437 059	18 599 418
Énergie (21,4 %)			
2 485 518	AltaGas Limited, actions privilégiées, série A	2 559 987	2 485 518
1 761 162	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 11	1 788 890	1 761 162
4 873 202,28	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 7	5 505 782	4 873 202
2 413 693,08	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 9	2 867 631	2 413 693
10 283,14	Enbridge Inc., actions privilégiées, série B	10 016	10 283
7 341 947,08	Enbridge Inc., actions privilégiées, série D	8 483 985	7 341 947
4 843 582,76	Enbridge Inc., actions privilégiées, série P	5 494 213	4 843 583
3 979 253,6	Husky Energy Inc., actions privilégiées, série 1	4 190 394	3 979 254
1 667 475,09	Husky Energy Inc., actions privilégiées, série 2	2 164 286	1 667 475
2 522 719,1	Pembina Pipeline Corporation, actions privilégiées, 4,90 %, série 21	2 684 031	2 522 719
5 451 280,8	Pembina Pipeline Corporation, actions privilégiées, série 15	6 764 903	5 451 281
2 403 749,67	Pembina Pipeline Corporation, actions privilégiées, série 7	2 498 213	2 403 750
2 566 100,8	TransCanada Corporation, actions privilégiées, série 2	3 530 797	2 566 101
2 783 250	TransCanada Corporation, actions privilégiées, série 4	3 886 342	2 783 250
2 712 428,8	TransCanada Corporation, actions privilégiées, série 7	3 443 357	2 712 429
4 289 797,52	TransCanada Corporation, actions privilégiées, série 9	5 557 864	4 289 798
		61 430 691	52 105 445
Services financiers (53,4 %)			
152 816	Banque de Montréal, actions privilégiées, 3,90 %, série 29	3 331 174	2 625 379
278 474	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 31	5 781 132	4 722 919
152 648	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, série 13	2 434 978	1 702 025
151 027	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, série 2	2 407 665	1 697 543
90 279	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, série 26	1 742 775	1 362 310
144 627	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, série 4	2 304 800	1 611 145
281 551	Brookfield Asset Management Inc., actions privilégiées, série 9	5 277 050	4 054 334
29 678	Brookfield Office Properties Inc, actions privilégiées, 3,45 %, série V	420 093	298 709
340 152	Brookfield Office Properties Inc, actions privilégiées, 4,85 %, série II	7 373 476	6 588 744
29 551	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série R	476 135	494 979
90 374	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série W	1 303 049	903 740
290 663	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série Y	4 253 372	3 057 775
140 273	Banque canadienne impériale de commerce, actions privilégiées, série 45	3 389 368	3 063 562
316 670	Banque canadienne impériale de commerce, actions privilégiées, série 47	7 266 993	6 108 564
234 499	Banque canadienne de l'Ouest, actions privilégiées, série 5	5 285 205	4 300 712
46 413	E-L Financial Corporation Limited, actions privilégiées, série 2	1 015 274	1 007 626
264 204	Fairfax Financial Holdings Limited, actions privilégiées, série E	4 311 556	3 527 123
371 699	Fairfax Financial Holdings Limited, actions privilégiées, série G	6 507 362	5 471 409
63 980	Fairfax Financial Holdings Limited, actions privilégiées, série K	1 450 090	1 204 743
266 588	Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série I	5 671 752	5 571 689
173 063	Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série N	2 581 229	2 509 414
324 128	Intact Financial Corporation, actions privilégiées, série 1	6 020 596	4 829 507
147 059	Intact Financial Corporation, actions privilégiées, série 7	3 447 964	2 970 592
160 910	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 11	3 782 962	3 083 036

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2019

Nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Services financiers (53,4 %) (suite)			
240 706	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 17	4 818 644	4 067 931
212 002	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 9	4 958 368	4 104 359
151 511	Financière Power, actions privilégiées, 3,45 %, série A	2 954 253	1 840 859
205 815	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, 4,00 %, série AZ	4 314 216	3 651 158
201 506	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BB	4 250 686	3 613 003
304 784	Financière Sun Life, actions privilégiées de catégorie C, série 3	6 216 210	6 397 416
182 868	Financière Sun Life, actions privilégiées de catégorie D, série 4	3 845 257	3 820 113
288 331	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 1	6 427 930	6 409 598
79 308	La Banque de Nouvelle-Écosse, actions privilégiées, série 40	1 921 688	1 665 468
278 117	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, 3,80 %, série 3	5 706 239	4 928 233
301 215	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 18	7 225 495	6 322 503
269 121	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 20	6 439 060	5 538 510
278 176	Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 5	5 945 890	4 876 425
		152 859 986	130 003 155
Produits industriels (0,6 %)			
117 454	Thomson Reuters Corporation, actions privilégiées, série B	1 969 662	1 367 165
Immobilier (0,8 %)			
113 014	Brookfield Office Properties Inc., actions privilégiées, série S	2 489 828	1 931 974
Services publics (15,0 %)			
58 886	AltaGas Limited, actions privilégiées, 5,25 %, série I	1 199 885	1 278 415
197 015	Brookfield Infrastructure Partners Limited Partnership, actions privilégiées, série 7	4 800 200	4 509 674
227 769	Brookfield Renewable Partners Limited Partnership, actions privilégiées	5 267 965	4 869 701
184 678	Brookfield Renewable Partners Limited Partnership, actions privilégiées, série 11	4 421 540	4 005 666
75 481	Brookfield Renewable Power Preferred Equity Inc., actions privilégiées	1 349 230	1 197 883
106 760	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA	2 425 854	2 427 722
228 008	Capital Power Corporation, actions privilégiées, série 1	3 478 289	2 973 224
101 528	Capital Power Corporation, actions privilégiées, série 3	2 289 270	1 918 879
155 741	Capital Power Corporation, actions privilégiées, série 5	3 394 473	2 904 570
125 185	Fortis Inc./Canada, actions privilégiées, série I	2 166 592	1 547 287
312 651	TransAlta Corporation, actions privilégiées, série A	3 775 479	3 364 125
282 954	TransAlta Corporation, actions privilégiées, série C	4 768 534	3 757 629
100 522	TransAlta Corporation, actions privilégiées, série G	2 014 890	1 688 770
		41 352 201	36 443 545
	Coûts de transaction	(199 905)	-
	Total des placements (98,8 %)	282 339 522	240 450 702
	Autres actifs, moins les passifs (1,2 %)		2 837 254
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		243 287 956

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds

Risques liés aux instruments financiers (note 3)

Risque de concentration du portefeuille

Les principales concentrations du Fonds par secteur se présentent comme suit :

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative	
	Au 30 juin 2019 (%)	Au 31 décembre 2018 (%)
Titres de capitaux propres		
Services de communication	7,6	7,3
Consommation de base	-	1,0
Énergie	21,4	23,6
FNB – actions canadiennes	-	0,2
Services financiers	53,4	47,7
Produits industriels	0,6	-
Immobilier	0,8	0,8
Services publics	15,0	17,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,6	2,5
Autres actifs, moins les passifs	(0,4)	(0,2)
Total	100,0	100,0

Autre risque de prix/de marché

Le tableau ci-après résume l'estimation de la direction concernant l'incidence d'une variation de 10 % de la valeur du fonds sur l'actif net, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes :

Fonds	Incidence sur l'actif net (\$)	
	Au 30 juin 2019 (\$)	Au 31 décembre 2018 (\$)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	24 045 070	22 099 470

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, la majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas assujéti à un niveau important de risque attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque de liquidité

Les liquidités du Fonds font l'objet d'une gestion quotidienne, ce qui permet au gestionnaire de couvrir les dépenses et de traiter le remboursement des parts rachetables du Fonds. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds détenait peu de passifs financiers ayant des échéances de plus de 3 mois.

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds (suite)

Risque de crédit

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées présentant les notations du crédit ci-après :

Titres par notation du crédit	Pourcentage de la valeur liquidative	
	Au 30 juin 2019 (%)	Au 31 décembre 2018 (%)
P1	10,9	4,0
P2	63,6	68,9
P3	20,7	24,7
P4	3,6	-
Total	98,8	97,6

Les notations du crédit des actions privilégiées sont obtenues de Dominion Bond Rating Services et de Standard & Poor's. Une notation de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une notation de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise dont la notation est de P1. Une notation de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Évaluations à la juste valeur

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en fonction des données d'entrée utilisées au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 pour l'évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur du Fonds :

Actifs (passifs) financiers

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Au 30 juin 2019				
Titres de capitaux propres	240 450 702	-	-	240 450 702
Total	240 450 702	-	-	240 450 702
Au 31 décembre 2018				
Titres de capitaux propres	220 994 700	-	-	220 994 700
Total	220 994 700	-	-	220 994 700

Au cours des périodes terminées le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018, il n'y a eu aucun transfert de titres entre le niveau 1 et le niveau 2. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 ou pour les périodes closes à ces dates, le Fonds ne comportait aucune valeur mobilière de niveau 3.

Au 30 juin 2019, le Fonds n'avait aucun titre d'un fonds négocié en bourse. Le tableau ci-après présente les renseignements détaillés sur les placements du Fonds dans des fonds négociés en bourse au 31 décembre 2018 :

Tableau des entités structurées

	Juste valeur des placements du Fonds (\$)	Pourcentage de l'actif net du Fonds (%)
Au 31 décembre 2018		
FNB Horizons Actif actions privilégiées	434 720	0,0

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve

Notes afférentes aux états financiers (non audités) propres au Fonds (suite)

Opérations sur parts (note 5)

Voici les opérations de porteurs de parts pour les périodes terminées le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018 :

	30 juin 2019	31 décembre 2018
Parts non couvertes		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	12 650 000	325 000
Émises	3 385 800	13 100 000
Rachetées	(1 300 000)	(775 000)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	14 735 800	12 650 000
Parts non couvertes de catégorie A		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	-	-
Réinvesties	76	-
Rachetées	1	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	77	-
Parts non couvertes de catégorie F		
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	-	-
Émises	1	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	1	-

Impôt sur le résultat (note 6)

Au 30 juin 2019, les soldes du report prospectif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du Fonds se présentaient comme suit :

	30 juin 2019 (\$)
Au	
Reports prospectifs de pertes en capital	67 203
Pertes autres qu'en capital	-

Notes afférentes aux états financiers (non audités)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

1. ORGANISATION

Les fonds Evolve (chacun, un « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont constitués aux dates de création indiquées plus loin en tant que fiducies de fonds communs de placement à capital variable, sous le régime des lois de la province de l'Ontario, conformément à une déclaration de fiducie générale datée du 4 août 2017, en sa version modifiée et mise à jour à l'occasion. Les parts des fonds négociés en bourse (« FNB ») sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), ainsi qu'à la Bourse Neo dans le cas du FNB de titres à revenu fixe principal actif Evolve et du FNB marijuana américain Evolve. L'adresse du siège social des Fonds est au 161, rue Bay, suite 2700, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

La liste ci-après indique la catégorie des parts offertes en vente pour chacun des Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds gérés activement

Nom du Fonds	Sous-conseiller	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	DIVS	14 août 2017	29 sept.2017
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF101	14 août 2017	23 avril 2019
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF100	14 août 2017	23 avril 2019
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes	FIXD	21 mars 2018	29 mars 2018
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie A	EVF111	21 mars 2018	4 juin 2019
	Foyston, Gordon & Payne Inc.	Parts non couvertes de catégorie F	EVF110	21 mars 2018	4 juin 2019
Fonds Actif obligations à duration courte Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	TIME	14 août 2017	16 octobre 2017
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	TIME.B	14 août 2017	16 octobre 2017
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes	CAPS	14 août 2017	16 octobre 2017
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes	CAPS.B	14 août 2017	16 octobre 2017
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts non couvertes en dollars américains	CAPS.U	14 août 2017	14 novembre 2018
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes de catégorie A	EVF121	14 août 2017	23 avril 2019
	Nuveen Asset Management, LLC	Parts couvertes de catégorie F	EVF120	14 août 2017	23 avril 2019
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve	Allianz Global Investors U.S.	Parts couvertes	EARN	30 octobre 2018	14 novembre 2018
	Allianz Global Investors U.S.	Parts couvertes de catégorie A	EVF131	30 octobre 2018	23 avril 2019
	Allianz Global Investors U.S.	Parts couvertes de catégorie F	EVF130	30 octobre 2018	23 avril 2019
Fonds marijuana Evolve		Parts non couvertes	SEED	5 février 2018	12 février 2018
FNB marijuana américain Evolve		Parts non couvertes	USMJ	15 avril 2019	17 avril 2019

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Fonds indiciels

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts couvertes	CARS	4 août 2017	29 sept.2017
	Parts non couvertes	CARS.B	4 août 2017	29 sept.2017
	Parts non couvertes en dollars américains	CARS.U	4 août 2017	3 octobre 2017
	Parts couvertes de catégorie A	EVF141	4 août 2017	23 avril 2019
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts couvertes de catégorie F	EVF140	4 août 2017	23 avril 2019
	Parts couvertes	CYBR	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes	CYBR.B	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes en dollars américains	CYBR.U	4 août 2017	16 mai 2019
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts couvertes de catégorie A	EVF151	4 août 2017	23 avril 2019
	Parts couvertes de catégorie F	EVF150	4 août 2017	23 avril 2019
	Parts couvertes	EDGE	20 avril 2018	2 mai 2018
	Parts couvertes de catégorie A	EVF161	20 avril 2018	4 juin 2019
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve	Parts couvertes de catégorie F	EVF160	20 avril 2018	4 juin 2019
	Parts couvertes	HERS	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts non couvertes	HERS.B	4 août 2017	20 septembre 2017
	Parts couvertes	SHZ	30 mars 2016	29 septembre 2016
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield	Parts couvertes	SHZ	30 mars 2016	29 septembre 2016
FNB Indice de jeu électronique Evolve	Parts couvertes	HERO	4 juin 2019	17 juin 2019

Chaque Fonds indiciel cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible, et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché.

Fonds indiciels ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes

Nom du Fonds	Catégorie	Symbole boursier	Date de création	Date de début des activités
FNB rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	Parts couvertes	LIFE	4 août 2017	25 octobre 2017
	Parts non couvertes	LIFE.B	4 août 2017	25 octobre 2017
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts couvertes	CALL	4 août 2017	16 octobre 2017
	Parts non couvertes	CALL.B	4 août 2017	16 octobre 2017
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve	Parts couvertes	BASE	4 juin 2019	12 juin 2019
	Parts non couvertes	BASE.B	4 juin 2019	12 juin 2019

Chaque Fonds indiciel ayant recours à une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes cherche à reproduire, autant qu'il soit raisonnablement possible et avant les frais, le rendement d'un indice général reconnu sur le marché et, en outre, à générer un rendement au moyen d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes contre au plus 33 % des titres de capitaux propres de l'un ou l'autre des portefeuilles intégrant une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Certains Fonds offrent des catégories de parts couvertes, de parts non couvertes et de parts non couvertes libellées en dollars américains. Dans les cas où les Fonds investissent leurs actifs dans des titres libellés en devises autres que le dollar canadien ou offrent des parts non couvertes en dollars américains, la valeur du portefeuille variera en raison des fluctuations des taux de change. En ce qui concerne les Fonds offrant des parts couvertes, le risque de change est réduit grâce à la conclusion de contrats de change à terme visant à couvrir le risque de change en dollars canadiens et, par conséquent, les parts couvertes ne sont pas exposées de façon importante au risque de change. Pour ce qui est des Fonds offrant des parts non couvertes et des parts non couvertes libellées en dollars américains, le risque de change n'est pas atténué, puisque l'exposition à ce risque n'est pas couverte en dollars canadiens et, par conséquent, les parts non couvertes et les parts non couvertes en dollars américains sont exposées de façon importante au risque de change. Par conséquent, en raison de la différence dans les stratégies de couverture du risque de change, la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie ne sera pas la même.

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de placements des Fonds.

L'inventaire du portefeuille de chaque Fonds est au 30 juin 2019. L'état de la situation financière des Fonds qui ont commencé leurs activités en 2019 est au 30 juin 2019, tandis que pour les Fonds qui ont commencé leurs activités avant 2019, leur état de la situation financière est au 30 juin 2019, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et l'état des flux de trésorerie de chaque Fonds sont pour la période terminée le 30 juin des années présentées. À l'exception des Fonds créés au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information présentée est pour la période à compter de la date de création jusqu'au 30 juin des années présentées, le cas échéant.

La publication des états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 23 août 2019.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés ou de compte intégré commandité par certains courtiers inscrits.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Voici un résumé des principales méthodes comptables utilisées par les Fonds :

Base de préparation

Les états financiers des Fonds ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Chaque Fonds est une entité de placement, et, de façon générale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables des Fonds visant l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Adoption de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1er janvier 2018, le Fonds a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Cette nouvelle norme introduit un modèle de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, y compris ceux comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (JVRN), ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. L'évaluation et la décision concernant le modèle économique utilisé constituent un jugement comptable.

Au moment de la transition d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») à IFRS 9, tous les actifs et passifs financiers auparavant désignés à la JVRN continuent d'être classés à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers auparavant classés comme prêts et créances selon l'IAS 39 sont maintenant comptabilisés au coût amorti. Les actifs dérivés et les passifs dérivés qui étaient auparavant désignés comme des instruments financiers détenus à des fins de transaction sont maintenant classés comme étant à la JVRN. Étant donné que ce classement diffère du classement en vertu de l'ancienne IAS 39, des modifications ont été apportées au classement de certains actifs et passifs financiers au moment de la transition.

Aucun changement n'a été apporté aux caractéristiques d'évaluation des actifs et passifs financiers au moment de la transition à IFRS 9.

En appliquant les normes IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Voici un résumé des principales méthodes comptables utilisées par les Fonds :

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme des titres de créance et de capitaux propres, des dérivés, la trésorerie, ainsi que d'autres montants à recevoir et à payer. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à la norme IFRS 9. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont classés comme étant à la JVRN ou comptabilisés au coût amorti. Le classement initial d'un instrument financier dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers ainsi que du modèle économique que suit le Fonds pour la gestion des actifs financiers.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Ainsi, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à la JVRN sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction comme les courtages engagés lors de l'achat ou de la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Les variations subséquentes de la juste valeur de ces instruments financiers (c.-à-d., l'excédent ou le déficit de la somme de la juste valeur des placements du portefeuille par rapport à la somme du coût moyen de chaque placement du portefeuille) sont comptabilisées à titre de plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est indiquée dans l'état du résultat global.

Pour déterminer le coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements de portefeuille acquis par chaque Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille particulier juste avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit par le nombre d'actions vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action de chaque placement de portefeuille vendu est déterminé en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions détenues juste avant la transaction de vente. Les coûts de transaction engagés lors des transactions du portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net, puis présentés dans un poste de charge distinct dans les états financiers. Les profits et les pertes réalisés lors de la vente de placements du portefeuille sont également calculés en fonction des coûts moyens des placements connexes, à l'exclusion des coûts de transaction.

La valeur liquidative par part d'un Fonds est calculée chaque jour ouvrable du Fonds à l'heure de clôture normale prévue des négociations ordinaires à la bourse respective de chaque Fonds. La valeur liquidative par part est calculée en divisant l'actif net de chaque Fonds par le nombre de parts en circulation de ce Fonds. Les parts des Fonds sont émises et vendues sur une base continue et il n'y a aucune limite sur le nombre de parts qui peuvent être émises. Dans le calcul de la valeur liquidative de chaque catégorie de chaque Fonds, les placements sont évalués conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration du gestionnaire. Les titres de capitaux propres (y compris les actions privilégiées) cotés ou négociés à une bourse sont évalués au dernier cours vendeur ou au cours de clôture officiel sur la principale bourse ou le principal marché où sont négociés ces titres lorsque le cours s'inscrit dans la fourchette de l'écart acheteur-vendeur. Si le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine alors le cours dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les contrats de devises sont évalués en fonction de la différence entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date que le contrat a été conclu.

Classement des parts rachetables

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, exige que les titres du Fonds, qui sont considérés comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classés comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres. En vertu des IFRS, les parts des Fonds qui incluent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre des espèces ou un autre actif financier sont classées comme des passifs financiers. Les parts des Fonds en circulation comprennent une obligation contractuelle de rachat contre espèces ou un autre actif financier à la date de dissolution fixe du Fonds, et, de ce fait, la caractéristique de rachat courant n'est pas l'unique obligation contractuelle d'un Fonds. En outre, le rachat de parts à 95 % du cours de clôture par des porteurs de parts donne lieu à une valeur de rachat qui n'est pas essentiellement fondée sur la valeur liquidative de chaque Fonds. Par conséquent, les parts rachetables en circulation des Fonds sont classées à titre de passifs financiers conformément aux exigences.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Évaluation de la juste valeur

Les IFRS décrivent la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des participants du marché à la date d'évaluation. Elles ont établi une hiérarchie à trois niveaux des données d'entrée à utiliser lors de l'évaluation de la juste valeur aux fins de la présentation de l'information. De façon générale, les données d'entrée font référence aux hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif, y compris des hypothèses sur les risques – par exemple, le risque présenté par une technique d'évaluation particulière utilisée pour évaluer la juste valeur (comme un modèle d'établissement des prix) ou le risque présenté par les données d'entrée de la technique d'évaluation.

Les données d'entrée peuvent être observables ou non observables. Les données d'entrée observables reflètent les hypothèses utilisées par les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Ces données sont fondées sur les données du marché obtenues de sources indépendantes de l'entité présentant l'information financière. Les données d'entrée non observables reflètent les propres hypothèses de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses qu'utiliseraient les participants du marché dans l'évaluation de l'actif ou du passif. Les données d'entrée non observables sont basées sur les meilleurs renseignements disponibles dans les circonstances. La hiérarchie à trois niveaux des données d'entrée est résumée dans les trois grands niveaux énumérés ci-après :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Des techniques d'évaluation dont la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est observable directement ou indirectement (notamment les cours publiés de titres semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, le risque de crédit, etc.).

Niveau 3 – Des techniques d'évaluation dont la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est non observable (notamment les hypothèses de chaque Fonds dans la détermination de la juste valeur des placements).

Les données d'entrée ou la méthodologie utilisées pour l'évaluation ne sont pas nécessairement une indication des risques associés à ces placements.

Les Fonds tiennent compte de la hiérarchie de juste valeur dans les notes afférentes aux états financiers propres aux Fonds.

Prêt de titres

Pour générer des rendements supplémentaires, les Fonds sont autorisés à conclure des conventions de prêt de titres avec des emprunteurs jugés acceptables conformément au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*.

La valeur de marché totale de tous les titres prêtés par un Fonds ne doit pas excéder 50 % de la juste valeur des actifs du Fonds. Les Fonds obtiennent des garanties financières pour les titres prêtés sous forme de titres de créance du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux canadiens, du gouvernement des États-Unis d'Amérique ou du gouvernement de l'un des États américains, du gouvernement d'un État souverain des pays du G7, de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Suède ou de la Suisse; ou d'un organisme supranational autorisé des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. La garantie admissible minimale s'établit à 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La valeur de marché globale à la clôture des titres prêtés et des garanties reçues ainsi qu'un rapprochement du produit brut tiré du prêt de titres avec le produit tiré du prêt de titres comptabilisé par chacun des Fonds dans l'état du résultat global des Fonds sont présentés à la section Opérations de prêts de titres des notes propres au Fonds.

Aux termes de la convention de prêt de titres, l'emprunteur versera aux Fonds des honoraires négociés pour l'emprunt des titres et des paiements compensatoires qui équivaldront à toutes les distributions que l'emprunteur aura reçues sur les titres empruntés, et les Fonds recevront une forme de garantie financière acceptable d'un montant supérieur à la valeur des titres prêtés. Bien que cette garantie financière soit réévaluée à la valeur de marché, chaque Fonds est exposé au risque de perte en cas de défaut de l'emprunteur aux termes de l'engagement de celui-ci de retourner les titres empruntés et dans l'éventualité où la garantie financière s'avérerait insuffisante pour reconstituer le portefeuille de titres prêtés.

Contrats de change à terme

Un contrat de change à terme (« contrat à terme ») comporte une obligation d'acheter ou de vendre une devise déterminée à une date future, laquelle peut être fixée à un certain nombre de jours de la date du contrat conclu par les parties, à un prix établi au moment de la conclusion du contrat. Ces contrats sont principalement négociés sur le marché interbancaire et conclus directement par les cambistes (en règle générale, d'importantes banques commerciales) et leurs clients. De manière générale, un contrat à terme ne requiert pas de dépôt de marge initiale et aucune commission n'est versée à aucun moment de la négociation. Toutefois, si un Fonds est en position de perte latente sur un contrat à terme, il peut être tenu de donner une garantie financière (ou une garantie supplémentaire) à la contrepartie.

L'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les conditions des contrats à terme ainsi que les fluctuations imprévues de la valeur des devises par rapport au dollar canadien peuvent entraîner des risques.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Un contrat à terme est évalué à la juste valeur du profit ou de la perte qui seraient réalisés un jour d'évaluation si la position devait être liquidée. Les profits (pertes) réalisés et latents sur les contrats de change à terme sont comptabilisés dans l'état du résultat global à titre de profit (perte) réalisé sur dérivés et de variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés.

Contrats d'options

Les positions sur options en cours sont évaluées à un montant égal à la juste valeur courante qui aurait pour effet de liquider la position. Tout écart découlant de la réévaluation et les profits ou pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice des options sont comptabilisés à l'état du résultat global.

Ventes à découvert

Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il empruntera ce titre d'un courtier afin de conclure la vente. Le résultat d'une vente à découvert pour un Fonds est une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date à laquelle le Fonds dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Le Fonds réalise un profit si le prix du titre baisse entre ces dates.

Opérations de placement et revenu de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où les titres sont achetés ou vendus (date de transaction). Les profits et pertes réalisés et latents sont calculés au coût moyen. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des coûts de transaction. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage et les frais de règlement engagés à l'achat ou à la vente de titres, sont présentés à un poste distinct dans l'état du résultat global et ne font pas partie du coût des placements. Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende, compte non tenu des retenues d'impôt étranger. Les intérêts aux fins de distribution présentés à l'état du résultat global représentent les paiements d'intérêt nominal reçus par les Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les primes reçues à la vente d'options figurent à l'état de la situation financière à titre de passifs et sont par la suite ajustées à la juste valeur. Si une option vendue qui n'a pas été exercée vient à expiration, les Fonds réalisent un profit égal à la prime reçue. Si une option vendue est liquidée, les Fonds réalisent un profit ou subissent une perte correspondant à l'écart entre le montant auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Le produit tiré d'opérations de prêts de titres découle des honoraires liés au prêt de titres payables par l'emprunteur et, dans certaines circonstances, des intérêts payés sur les montants en espèces ou les titres détenus à titre de garantie financière. Le produit, s'il y a lieu, tiré d'opérations de prêts de titres au cours de la période est présenté dans l'état du résultat global des Fonds.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds est le dollar canadien. Le dollar canadien est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les Fonds exercent leurs activités. Le rendement des Fonds est évalué et leurs liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie qui présente le plus fidèlement les incidences économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. Les devises, ainsi que les titres de placement et les autres actifs et passifs libellés en devises, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions. Les profits et pertes de change réalisés et latents sur les placements sont présentés respectivement comme des composantes des postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements et Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements à l'état du résultat global. Les profits nets (pertes nettes) de change réalisés et latents découlant de la vente de devises comprennent ce qui suit : les profits (pertes) sur contrats de change à terme, les profits (pertes) de change comptabilisés entre la date de la transaction et la date de règlement sur les opérations de placement, et l'écart entre les montants des dividendes et des retenues d'impôt étranger comptabilisés dans les livres des Fonds et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou versés. Ces profits (pertes) sont compris dans les postes Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change et à la conversion de devises ou Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change et des conversions de devises à l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers des Fonds exige de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables des Fonds, la direction pose les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire a évalué le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leur portefeuille de placements respectifs et l'évaluation de la performance sur la base de la juste valeur et a établi que ces actifs et passifs financiers devraient être évalués à la JVRN conformément à IFRS 9.

Évaluation en tant qu'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, États financiers consolidés, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la JVRN plutôt que de les consolider. Voici les critères qui définissent une entité d'investissement :

- Une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, et qui doit leur fournir des services de gestion d'investissement;
- Une entité qui déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital ou de revenus de placement ou les deux;
- Une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Les prospectus des Fonds précisent l'objectif qui consiste à fournir des services de gestion de placement aux investisseurs afin qu'ils réalisent des rendements sous forme de revenus de placement et de plus-values en capital.

Les Fonds font rapport à leurs investisseurs au moyen de rapports semestriels, et à leur direction au moyen de rapports de gestion internes, sur la base de la juste valeur. Tous les placements sont présentés à la juste valeur dans les états financiers des Fonds dans la mesure permise par les IFRS. Les Fonds ont une stratégie de sortie clairement documentée pour tous leurs placements.

Le gestionnaire a également conclu que les Fonds respectent les caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement, en ce sens qu'ils ont plus d'un placement; les placements se présentent surtout sous la forme d'actions et d'autres titres semblables; les Fonds ont plus d'un investisseur et leurs investisseurs ne sont pas des parties liées.

Ces conclusions seront réévaluées annuellement, en cas de changement de l'un ou l'autre de ces critères ou caractéristiques.

3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités des Fonds peuvent les exposer à divers risques financiers liés aux instruments financiers, notamment le risque de concentration, le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix/de marché), le risque de liquidité et le risque de crédit. Le gestionnaire cherche à minimiser les effets défavorables possibles de ces risques sur le rendement des Fonds en embauchant des gestionnaires de portefeuille professionnels et chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions des Fonds et de l'évolution du marché, et en assurant la diversification du portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement établies.

Les détails de l'exposition des Fonds aux risques liés aux instruments financiers qui s'appliquent sont inclus dans les notes des états financiers propres au Fonds, le cas échéant.

Risque de concentration

La concentration indique la sensibilité relative du rendement d'un Fonds à des événements touchant un secteur ou une région géographique en particulier. Des concentrations de risque existent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions, ou présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre influent de la même façon sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés en devises. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des titres libellés en devises fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsque la valeur du dollar canadien recule par rapport aux devises, la valeur des placements dans des titres étrangers augmente. Lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements dans des titres étrangers diminue.

Les Fonds détenaient des titres libellés en dollars canadiens au cours de la période de présentation de l'information financière. Les Fonds peuvent couvrir leur exposition aux devises en concluant des contrats à terme pour réduire le risque de change.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des instruments financiers portant intérêt des Fonds varie par suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Généralement, la juste valeur des titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. La juste valeur des titres à revenu fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et vice-versa. Les hausses et les baisses seront habituellement plus importantes pour les titres à revenu fixe à long terme que pour ceux à court terme.

Autre risque de prix/de marché

L'autre risque de prix/de marché s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier, à son émetteur ou à tous les autres facteurs influant sur tous les instruments négociés dans un marché ou un segment de marché. Tous les titres sont exposés à l'autre risque de prix/de marché. Le risque maximum correspond à la juste valeur de l'instrument financier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un Fonds ne puissent pas être facilement convertis en espèces lorsque nécessaire. Les Fonds conservent généralement suffisamment de liquidités pour couvrir les charges et répondre aux demandes de rachat de parts en investissant principalement dans des titres liquides. Toutefois, pour répondre à une demande inattendue et importante de rachats de parts, les Fonds pourraient devoir se départir de placements dans des conditions qui ne sont pas optimales. Pour gérer la liquidité globale des Fonds et leur permettre de respecter leurs obligations, les actifs des Fonds sont principalement investis dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent, selon le gestionnaire, être facilement vendus dans des circonstances normales par le biais de services du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. Pour mieux gérer le risque de crédit des Fonds, le gestionnaire surveille attentivement la solvabilité et la solidité opérationnelle des contreparties qui effectuent des transactions au nom des Fonds. En général, plus la notation du crédit des titres d'une société est élevée, moins il est probable que l'émetteur ne respecte pas ses obligations.

Les notations du crédit des actions privilégiées sont obtenues de Dominion Bond Rating Services et de Standard & Poor's. Une notation de P1 correspond à un titre de grande qualité émis par une entité présentant d'excellents résultats et une bonne situation financière. Une notation de P2 correspond à un titre de qualité satisfaisante. La protection des dividendes et du capital par la société reste considérable, mais ses résultats, sa situation financière et ses ratios de couverture sont inférieurs à ceux d'une entreprise dont la notation est de P1. Une notation de P3 correspond à un titre de qualité adéquate. La protection des dividendes et du capital par la société est considérée encore comme acceptable, mais elle est plus vulnérable aux changements défavorables de la situation financière et économique, et pourrait être exposée à d'autres conditions défavorables qui nuisent à la protection de la dette.

Pour les Fonds qui investissent dans des titres à revenu fixe, les notations du crédit sont obtenues de Standard & Poor's Global Ratings, de Moody's ou de Fitch Ratings. Une notation de AAA correspond à la qualité la plus élevée et à un risque minimal, alors qu'une notation de AA correspond à une qualité élevée et un risque de crédit très faible. Les obligations notées A sont considérées comme étant de qualité moyenne-supérieure et comportent un risque de crédit faible. Les obligations notées BBB comportent un risque de crédit modéré. Elles sont considérées comme étant de qualité moyenne. Bien que considérées de la catégorie investissement, ces obligations pourraient présenter des caractéristiques spéculatives.

Compensation des instruments financiers

Le risque de perte lié au risque de crédit des contreparties d'un Fonds sur les opérations de gré à gré sur dérivés est généralement limité au total du profit latent compensé par toute garantie financière détenue par le Fonds. Le Fonds tente d'atténuer le risque de contrepartie en concluant seulement des accords avec des contreparties qu'il estime ont les ressources financières pour respecter leurs obligations et en surveillant la stabilité financière de ces contreparties. Aux fins de la présentation de l'information financière, les actifs et passifs financiers sont compensés lorsque les Fonds bénéficient d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds concluent diverses conventions-cadres de compensation ou des conventions semblables qui ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière.

Dans le but de mieux définir leurs droits contractuels et d'obtenir des garanties pouvant les aider à réduire leur risque de contrepartie, les Fonds peuvent conclure une convention-cadre régie par l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou une entente similaire avec leurs contreparties.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais d'administration

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais d'administration indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts du Fonds afin d'acquitter les frais engagés dans le cadre des activités quotidiennes des Fonds. Les frais d'administration indiqués ci-dessous sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds, le cas échéant. Les frais d'administration, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. Les frais d'administration sont les mêmes pour l'ensemble des catégories d'un Fonds.

Voici les taux des frais d'administration qui s'appliquent à chaque Fonds :

Nom du Fonds	Frais d'administration (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds marijuana Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
FNB marijuana américain Evolve	0,25 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield	0,25 % de la valeur liquidative
FNB Indice de jeu électronique Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	0,15 % de la valeur liquidative
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve	0,15 % de la valeur liquidative

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Frais de gestion

Chaque Fonds versera au gestionnaire les frais de gestion indiqués dans le tableau suivant en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne des parts des Fonds. Le gestionnaire, agissant en sa capacité de gestionnaire des Fonds, gère les activités quotidiennes de chaque Fonds, dont la négociation d'ententes avec des fournisseurs de services et la préparation de rapports destinés aux porteurs de parts et aux autorités en valeurs mobilières. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, seront cumulés quotidiennement et seront payés chaque mois à terme échu. À l'occasion, le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion imposés à tout moment. Les charges à payer au gestionnaire et à recevoir à l'égard des charges renoncées sont présentées à l'état de la situation financière.

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent à chaque Fonds :

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve	Parts non couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve	Parts non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie A	1,20 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes de catégorie F	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve	Parts couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve	Parts couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes en dollars américains	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,70 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,70 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve	Parts couvertes	0,65 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,65 % de la valeur liquidative
Fonds marijuana Evolve	Parts non couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
FNB marijuana américain Evolve	Parts non couvertes	0,75 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Voici les taux des frais de gestion qui s'appliquent à chaque Fonds (suite) :

Nom du Fonds	Catégorie	Frais de gestion (taux annuel) (%)
	Parts non couvertes en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes en dollars américains	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel innovation Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie A	1,40 % de la valeur liquidative
	Parts couvertes de catégorie F	0,40 % de la valeur liquidative
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve	Parts couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,40 % de la valeur liquidative
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield	Parts couvertes	0,54 % de la valeur liquidative
FNB Indice de jeu électronique Evolve	Parts couvertes	0,70 % de la valeur liquidative
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve	Parts couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve	Parts couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,45 % de la valeur liquidative
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve	Parts couvertes	0,60 % de la valeur liquidative
	Parts non couvertes	0,60 % de la valeur liquidative

5. PARTS RACHETABLES

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables, transférables, dont chacune représente une participation indivise égale dans l'actif net de ce Fonds.

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Toutes les parts d'un Fonds accordent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière donne droit à une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts et confère le droit aux porteurs de parts de participer à parts égales à toutes les distributions effectuées par chaque Fonds en leur faveur, sauf les distributions de frais de gestion, mais y compris les distributions de produit net, de gains en capital nets réalisés et toute distribution effectuée à la dissolution des Fonds. Toute distribution spéciale payable sous forme de parts de chaque Fonds fera augmenter le prix de base rajusté global des parts d'un porteur de parts. Immédiatement après le versement d'une telle distribution spéciale sous forme de parts, le nombre de parts en circulation de chaque Fonds sera automatiquement regroupé de façon à ce que le nombre de parts en circulation soit égal au nombre de parts en circulation immédiatement avant cette distribution, sauf dans le cas d'un porteur de parts non résident dans la mesure où l'impôt doit être retenu à l'égard de la distribution. Seules des parts entièrement libérées et non susceptibles d'appel subséquent sont émises.

N'importe quel jour de Bourse, les porteurs de parts peuvent échanger le nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres ou une somme en espèces à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts applicables à la TSX (ou à la Bourse où sont négociées les parts du Fonds qui font l'objet du rachat), sous réserve d'un prix de rachat maximal par part égal à la valeur liquidative par part le jour de prise d'effet du rachat. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les opérations sur parts des Fonds sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds. La contrepartie versée à l'achat des parts de lancement des Fonds consiste généralement en une contribution en nature d'un portefeuille désigné de titres de capitaux propres constituant une représentation de l'échantillonnage du portefeuille des titres compris dans l'indice sous-jacent du Fonds en cause et un montant en espèces. Les investisseurs qui souscrivent ou qui font racheter des parts de lancement peuvent se voir imposer des frais liés à la transaction d'achat et à la transaction de rachat pour compenser le coût des transferts et les autres coûts de transaction associés à l'émission et au rachat des parts de lancement.

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences externes en matière de capital et ne font pas l'objet, au-delà de celles énoncées dans les prospectus des Fonds, de restrictions d'ordre juridique sur l'émission, le rachat ou la revente d'actions rachetables. Le capital reçu par chaque Fonds est géré de manière à ce que chaque Fonds atteigne ses objectifs de placement, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour répondre aux rachats demandés par les porteurs de parts.

La variation du nombre de parts émises et en circulation des Fonds peut être trouvée dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Voici un résumé des cours de clôture et de la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de clôture à la fin de la période :

Nom du Fonds	Symbole à la bourse TSX	Cours du marché au 30 juin 2019 (\$)
Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve (non couvert)	DIVS	16,45
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve (couvert)	TIME	19,25
Fonds Actif obligations à durée courte Evolve (non couvert)	TIME.B	20,48
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (couvert)	CAPS	20,82
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (non couvert)	CAPS.B	22,29
Fonds Actif actions américaines et approche fondamentale Evolve (en dollars américains, non couvert)	CAPS.U	25,31
Fonds Actif à revenu fixe mondial Evolve (couvert)	EARN	51,02
Fonds marijuana Evolve (non couvert)	SEED	24,11
Fonds indiciel innovation automobile Evolve (couvert)	CARS	19,28
Fonds indiciel innovation automobile Evolve (non couvert)	CARS.B	20,35
Fonds indiciel innovation automobile Evolve (en dollars américains, non couvert)	CARS.U	23,30
Fonds indiciel cybersécurité Evolve (couvert)	CYBR	27,57
Fonds indiciel cybersécurité Evolve (non couvert)	CYBR.B	30,01
Fonds indiciel cybersécurité Evolve (en dollars américains, non couvert)	CYBR.U	40,48
Fonds indiciel innovation Evolve (couvert)	EDGE	21,03
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve (couvert)	HERS	22,17
Fonds indiciel mixité nord-américaine Evolve (non couvert)	HERS.B	23,69

Notes afférentes aux états financiers (non audités) (suite)

En date du 30 juin 2019 et pour les périodes telles que présentées dans les états financiers (note 1)

Nom du Fonds	Symbole à la bourse TSX	Cours du marché au 30 juin 2019 (\$)
FINB Sphere FTSE Emerging Markets Sustainable Yield (couvert)	SHZ	9,93
FNB Indice de jeu électronique Evolve (couvert)	HERO	20,49
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve (couvert)	LIFE	19,42
Fonds rendement supérieur soins de santé mondiaux Evolve (non couvert)	LIFE.B	20,91
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve (couvert)	CALL	18,46
Fonds Rendement amélioré de banques américaines Evolve (non couvert)	CALL.B	19,64
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve (couvert)	BASE	20,86
FINB de rendement supérieur de sociétés mondiales du secteur minier et des matériaux Evolve (non couvert)	BASE.B	20,67

Nom du Fonds	Symbole à la Bourse Neo	Cours du marché au 30 juin 2019 (\$)
Fonds Actif à revenu fixe et approche fondamentale Evolve (non couvert)	FIXD	19,86
FNB marijuana américain Evolve (non couvert)	USMJ	17,01

6. IMPÔT SUR LE REVENU

À l'exception du Fonds Actif obligations à duration courte Evolve et du Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve, les Fonds sont ou seront admissibles en tant que fiducies de fonds commun de placement, en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* [la « Loi »]. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds Actif obligations à duration courte Evolve et le Fonds Rendement amélioré de sociétés mondiales de soins de santé Evolve sont réputés être des institutions financières au sens de la Loi et sont donc assujettis aux règlements de réévaluation à la valeur de marché, en ce qui a trait à leurs placements qui répondent à la définition de « biens réévalués à la valeur du marché » en vertu de la Loi. Par conséquent, tous les profits et pertes réalisés et les variations des profits et pertes latents, à l'égard des biens réévalués à la valeur du marché, sont imposés annuellement à titre de revenu.

Les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital des Fonds sont présentées dans les notes afférentes aux états financiers propres au Fonds, le cas échéant. Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de vingt ans et utilisées pour réduire le revenu net futur et les gains en capital futurs. Les Fonds peuvent être assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées comme une charge distincte à l'état du résultat global.

De temps à autre, les distributions versées par les Fonds seront supérieures au revenu de placement net et aux gains en capital réalisés imposables des Fonds. Dans la mesure où l'excédent n'est pas désigné par les Fonds comme un revenu aux fins d'imposition au Canada et imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables, cette distribution excédentaire constitue un remboursement de capital et n'est pas immédiatement imposable entre les mains des porteurs de parts rachetables.



Evolve ETFs

Fonds Actif actions privilégiées canadiennes Evolve